

Numéro 2, déc. 2023

ISSN 2960-2858

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(**LARSOC**)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>



Périodique : semestriel

No. 2, décembre 2023

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maitre-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maitre-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maitre-assistant, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la trahison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.),

titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Histoire

- Ouollo Adama TOURÉ : **Ambitions personnelles et guerres : Aristagoras de Milet et le déclenchement des guerres médiques (500-492 avant notre ère)**13-32
- Fabrice OULAI : **Le regard platonicien sur la contribution des femmes dans l'armée grecque (V^e-IV^e siècles av. J. C.)**33-46
- Somolo Alain OKOUMAN : **Contribution à l'étude des politiques économiques de l'empire du Ghana (VIII^e-XI^e siècles)**47-64
- Massandjé FADIKA EPSE KANO : **Les femmes dans les conflits politico-militaires au Sosso et au Mali au XIII^e siècle**65-77
- Anzoumanan SYLLA : **Le jihad d'Askia Mohammed I^{er} contre le Yatenga : analyse d'une islamisation avortée**78-94
- Brice Aymard Legret DIBAHI : **Préventions et résolutions de conflits en Afrique occidentale : cas du traité de paix de Mohamed Gao (1591-1592)**95-105
- Mohamed Rassoul Laye TRAORÉ : **La célébration des *Ismus* à Daloa : entre renouveau et antinomie**106-129
- Yao Serge YOBOUE, Marius VIDO : **Maladies, médecins et remèdes dans le Bénin Méridional aux XVIII^e et XIX^e siècles**130-145
- Mamadi Noumtchè OUATTARA : **Histoire politique de Branam, un village Mo-Degha de la zone de Kintampo au Ghana : (1740-1966)**146-156
- Pori DIABATÉ : **Les rapports entre Sénoufo et Malinké à Tengréla (nord de la Côte d'Ivoire) : XVII^e siècle – 2009**157-172
- Jean Jacques ESSOH, Fernand Bouadou AMALAMAN : **L'organisation alimentaire au départ des missions des explorateurs français en Côte d'Ivoire à la fin du XIX^e siècle**173-190
- Kouamé Kouassi Jean Bosco ESSE : **Crises armées et besoins de santé des déplacés internes en côte d'ivoire (2002-2011)**191-201

Archéologie

- Kouamé Junior YAO : **Des rejets métallurgiques entre réemploi et destruction dans le département de Touba (nord-ouest de la Côte d'Ivoire)**202-217

Sociologie - Anthropologie

- Abdoul Wahab CISSÉ : **La valorisation du patrimoine culturel de Saint-Louis : une nouvelle approche stratégique de l'offre touristique**218-229
- Daouda COULIBALY : **La résilience des Sénoufo de Korhogo en Côte D'Ivoire à travers le Poro communautaire**230-251
- Olivier P. Nguema AKWE : **La sacralisation du lutteur sportif au Gabon**252-269

Sara NDIAYE, Ameth BA : **Le prestige de l'ingénierie culturelle africaine dans un inventaire ethnographique pour une perspective souverainiste**270-288

Économie

Ahou Rachel KOUMI, N'Guessan Olivier KOUADIO, Yao Séverin DJEKET : **Redynamisation de l'économie agricole et accès au foncier : cas de la pisciculture dans le Haut- Sassandra**289-308

Yahaya Saïdou ABDOUL KADER : **L'économie africaine face aux défis de la mondialisation : réflexion sur les valeurs morales de l'économie africaine**309-321

Lettres – Sciences du langage et de la communication

François BIYELE : **La campagne de l'élection présidentielle de mars 2021 à travers les articles du journal *Les dépêches de Brazzaville***322-347

Ibrahima SANGARÉ : **La nominalisation en espagnol et en dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire : approche comparée**348-359

Rasmata COMPAORE, W. Marie Cécile KABORE, Bibata YANOGO : **Le phénomène d'emprunt en situation de contact de langues au Burkina Faso**360-370

Rodrigue NDONG NDONG : **Les manières de dire le message socio-politique dans *Place du trop cas* de Naëlle Sandra Nanda**371-382

Philosophie

Adama MARICO, Daniel SISSOKO : **Les deux figures du théologien dans la pensée d'Averroès**383-397

Redynamisation de l'économie agricole et accès au foncier : cas de la pisciculture dans le Haut- Sassandra

Ahou Rachel KOUMI

Chercheure au Centre de Recherche Océanologique
koumirachel@yahoo.fr

N'Guessan Olivier KOUADIO

Enseignant à l'École Supérieure ALT
kolivier2005@yahoo.fr

Yao Séverin DJEKET

Enseignant au Lycée International Jean-Mermoz
sdjeket@yahoo.fr

Résumé

La Région du Haut -Sassandra située dans la zone forestière de la Côte d'Ivoire est caractérisée par une population cosmopolite. Les activités économiques de cette région se développent dans le secteur agricole avec une polarisation autour des cultures de rentes comme le café et le cacao. Face à la crise agricole qui sévit depuis plus de deux décennies dans cette région, les alternatives économiques sont tournées vers la promotion de la pisciculture en vue de la redynamisation de l'économie. Une enquête, réalisée de Mars 2021 à Décembre 2021 auprès de 305 pisciculteurs, a révélé que la pisciculture dans la Région du Haut-Sassandra est de type extensif intégré (37,70%) ou non (62,30%) aux cultures irriguées pratiquée en étangs et en barrages. Dans cette région, l'accès à la terre pour la pisciculture se fait essentiellement par achat ou transfert de droit (77,04%), par héritage (16,72%) et par location (3,72%) avec des spécificités liées au statut migrant ou non et des nuances par Département. Ainsi, 92,73% des pisciculteurs autochtones ont accès au foncier par héritage et 94,00% des exploitants migrants allochtones et allogènes dispose de la terre essentiellement par Achat. La pisciculture dans cette région contribue à la recomposition spatiale et socio-économique, à la sécurité alimentaire, à la survie de l'économie agricole et représente une source de revenus.

Mots clés : Côte d'Ivoire, Haut-Sassandra, pisciculture, foncier, économie

Abstract

The Haut-Sassandra Region located in the Côte d'Ivoire forest area is characterized by a cosmopolitan population. The economic activities of this region are developing in the agricultural sector with a polarization around cash crops such as coffee and cocoa. Faced with the agricultural crisis that has been raging for more than two decades in this region, economic alternatives are geared towards promoting fish farming with a view to revitalizing the economy. A survey, conducted from March 2021 to December 2021 with 305 fish farmers, revealed that the fish farming in the Haut-Sassandra region is of type Extensive integrated (37.70%) or not (62.30%) irrigated crops practiced in ponds and dams. In this region, access to land for fish farming is mainly through purchase or transfer of rights (77.04%) by Heritage (16.72%) and by Location (3.72%) with specificities related

to status migrant or not and nuances by Department. Thus, 92.73% of indigenous fish farmers have access to land by Heritage and 94.00% of allochthonous and non-native migrant farmers dispose of the land essentially through Purchase. Fish farming in this region contributes to spatial and socio-economic recomposition to food security, to the survival of the agricultural economy and represents a source of income.

Keywords: Côte d'Ivoire, Haut-Sassandra, fish farming, land, economy

Introduction

En Côte d'Ivoire, comme dans bien d'autres pays d'Afrique au sud du Sahara, l'agriculture est le secteur dominant de l'économie. Elle génère en moyenne 30 à 35% du PIB et constitue la principale source de revenu et d'emploi pour plus de 60% de la population active (N. Ekou, 2006 : 23). C'est le cas de la région du Haut Sassandra dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire caractérisée par des peuplements essentiellement agriculteurs qui pratiquent la pêche et l'élevage comme activité secondaire (RSH.CI, 2018 : 17). Cette région est une zone de forte production cacaoyère et caféière avec une proportion qui représentait 9,82% de la production nationale soit 650 300 tonnes sur la période de 1970 à 1981.

Cependant, depuis plus deux décennies, cette localité est sujette à une crise profonde qui agite son économie. Celle-ci se traduit par les mauvaises récoltes, l'instabilité des revenus agricoles dus aux vieillissements du verger, aux nombreuses maladies affectant le cacao et à la dépréciation des prix des matières agricoles sur les marchés internationaux (J. Assi-Kaudjhis, 2008 : 18). Face à cette situation, diverses alternatives parmi lesquelles la diversification des productions agricoles ont été développées aussi bien par les pouvoirs publics que par les opérateurs privés.

Au nombre des alternatives, l'on retrouve la pisciculture pratiquée pour la mise en valeur des espaces restés en marge de l'économie de plantation, notamment des bas-fonds en étang et barrage pour se soustraire de la vulnérabilité économique, alimentaire et pour sécuriser l'avenir (J. Assi-Kaudjhis, 2008 : 16). La vulgarisation et le développement du vivrier au cours des années 1990 ont également stimulé la conquête des bas-fonds (FAO, 2008 : 100). C. Beauchemin (2002 : 14), relève par ailleurs que « l'émigration urbaine, relative à la crise de l'emploi dans les villes, a aussi contribué à ce regain d'intérêt pour les bas-fonds ». L'analyse des données permet d'affirmer que la valorisation des bas-fonds par les paysans est due à des facteurs à la fois socio-économiques et socio-spatiaux. Toutefois, l'exploitation des bas-fonds par la pratique de la pisciculture s'insère de plus dans le processus de redynamisation de

l'économie agricole et rurale en crise dans la région du Haut Sassandra (J. Assi-Kaudjhis, 2008 : 13).

Par ailleurs, depuis le milieu des années 1970, le secteur piscicole ivoirien bénéficie d'une attention particulière dans les politiques nationales de développement économique et social du fait de la forte dépendance du pays vis-à-vis des importations de plus en plus massives de poissons congelés des pêcheries étrangères (FAO, 2008 : 14). La production piscicole nationale de la Côte d'Ivoire, de 100 tonnes seulement en 1990 est alors passée à 3800 tonnes en 2015 avec environ 1617 fermes dénombrées sur une superficie exploitée estimée de 750 ha (MIPARH, 2014a : 10 ; JICA, 2016 :12 ; FAO, 2017 : 20).

Dans la région du Haut Sassandra, l'insertion de la pisciculture s'est faite par l'achèvement de plusieurs projets notamment le projet PNUD/FAO en 1978, le projet PPCO en 1992 et les actions de l'Association Pisciculture et Développement Rural en Afrique Tropicale Humide-Côte d'Ivoire (APDRACI) créée en 1994 (J. Assi-Kaudjhis, 2005 : 203). Ce préalable va favoriser la mise sur place de sous-système de source d'eau dans le Haut Sassandra et l'expansion des modèles de production piscicoles, qualifiés de système paysan ou pisciculture paysanne. Dans cette région, la pisciculture s'est alors développée comme une activité rurale intégrée aux systèmes de production traditionnels (J. Assi-Kaudjhis, 2011b : 18). Ainsi, l'insertion des activités piscicoles dans l'espace villageois dans la Région du Haut Sassandra, s'est-elle constituée autour des services privés tels que les tâcherons piscicoles, les aménagistes, les ouvriers agricoles et les mouvements d'émigration urbaine et migration rural-rural des populations (J. Assi-Kaudjhis, 2011b : 18). De plus, la pratique de la pisciculture est un facteur de recomposition socioéconomique de l'espace nationale (N. Hishamunda *et al.*, 2011 : 13).

La revue de littérature a permis de se rendre compte que la région du Haut Sassandra est la première zone de production piscicole en étang de la Côte d'Ivoire (J. Assi-Kaudjhis, 2011a : 14). Elle est caractérisée par une forte concentration de pisciculteurs avec une production dominée par le système extensif, la conséquence d'une faible contribution à la production piscicole nationale (R. Koumi *et al.*, 2017 : 20). Par ailleurs, R. Koumi *et al.*, (2017a : 22 et 2017b : 19) rapporte qu' « en Côte d'Ivoire, le potentiel de production aquacole varie en fonction des régions, du profil socioéconomique des pratiquants, du niveau de financement des exploitations, des systèmes de production pratiqués, des tailles des exploitations, des espèces élevées, du mode d'alimentation et des pratiques de production ». Ces constats offrent l'opportunité de réfléchir sur la contribution de la pisciculture à la recomposition spatiale et socio-économique dans la région du Haut Sassandra, les acteurs de la pisciculture dans cette

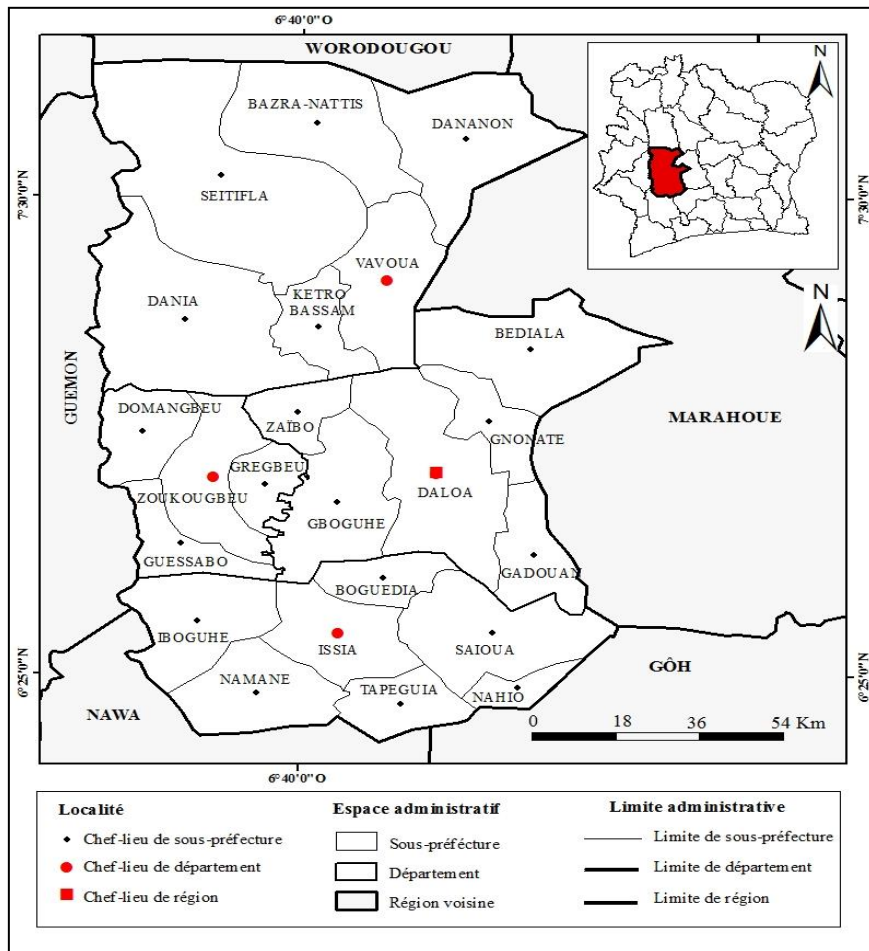
région, leur statut migratoire et leur mode d'accès au foncier. Ce travail présente d'abord l'activité piscicole dans la région du Haut Sassandra et ensuite il analyse le statut migratoire des exploitants piscicoles et les enjeux ainsi que les modalités d'accès au foncier dans la pratique de la pisciculture.

1. Matériels et méthodes

1.1. Présentation de la zone de l'étude

L'étude a été réalisée, de Mars 2021 à Décembre 2021, dans la région du Haut Sassandra, située dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire. La figure 1 présente sa localisation géographique. La région du Haut Sassandra comprend quatre départements administratifs que sont Issia, Vavoua, Zoukougbeu et Daloa, ce dernier étant le chef-lieu de région. Elle se subdivise en entités territoriales plus réduites que sont les sous-préfectures. On dénombre 23 sous-préfectures créées dans l'ensemble de la région du Haut Sassandra (figure 1). Cette zone a vu la réalisation de plusieurs projets piscicoles tels que les projets PNUD/FAO en 1978, PPCO en 1992 et plusieurs projets pilotés par l'Association Pisciculture et Développement Rural en Afrique Tropicale Humide-Côte d'Ivoire (APDRA CI) une ONG piscicole. Ce préalable a favorisé la mise sur place de sous-système de source d'eau dans le Haut Sassandra. Cette région est la première zone de production piscicole en étang de la Côte d'Ivoire et est un vieux foyer de vulgarisation piscicole en recomposition (J. Assi-Kaudjhis, 2011b : 19). Elle a été choisie pour la présente étude car elle présente un dynamisme piscicole inhérent à une pluralité d'acteurs.

Figure 1 : Localisation de la Zone d'étude



Source : O. KOUADIO, 2017 : 21

1.2. Méthodologie de l'étude

La méthodologie adoptée vise à relater l'organisation des exploitations piscicoles de la région du Haut Sassandra, à y caractériser les aménagements piscicoles et à présenter le profil socio-démographique (autochtone ou migrant) des propriétaires des unités piscicoles et des systèmes de pisciculture. Il s'agit de les appréhender à travers leur origine, leur sexe et leur âge, leur situation matrimoniale, leur occupation additionnelle et leur nombre d'année d'expérience. Le mode d'accès à la terre pour la pratique de la pisciculture a été également analysé dans la région du Haut Sassandra et dans les localités enquêtées. Sont incluses dans l'étude, toutes personnes sans distinction d'âge ni de sexe exerçant la pisciculture. Sur la base de l'effectif des pisciculteurs obtenus lors d'une enquête préliminaire, la population mère a été retenue pour cette étude à cause du nombre peu quantitatif des pisciculteurs, soit un total de 305 pisciculteurs.

1.3. Rappels terminologiques

Dans cette étude, les autochtones sont les pisciculteurs ivoiriens originaires de la région du Haut Sassandra. Les migrants ivoiriens sont les pisciculteurs ivoiriens originaires d'une région autre que le Haut Sassandra. Les pisciculteurs de nationalité non ivoirienne sont les migrants non ivoiriens. Dans le Haut Sassandra, les peuples autochtones sont constitués des peuples Bété, Ghaboua, Sokya et Gnédeboua, et dans les parties est et nord, du peuple Gouro (INS, 2012 : 8). Les peuples autochtones ont été rejoints plus tard par les migrants ivoiriens composés essentiellement des Baoulés et des Malinkés, agriculteurs ou commerçants, et de nombreux immigrants originaires d'Afrique de l'ouest constitué de Burkinabés, Nigériens, Maliens, Béninois, Sénégalais, Guinéens, Nigériens, etc.

L'acception des systèmes d'élevage simple et intégrés correspond à la description de M. New (1987) et J. Lazard (2009). À savoir, la pisciculture simple regroupe les systèmes fondamentaux que sont les systèmes extensif, semi-intensif et intensif non intégrés à d'autre culture et les systèmes intégrés pisciculture agriculture et/ou élevage constitue l'association des systèmes d'élevage extensif ou semi-intensif de poissons à la production d'autres espèces animales ou végétales pour optimiser la production de l'exploitation par une meilleure gestion de l'eau, des déchets et des rejets. Selon ces mêmes auteurs, le système extensif de pisciculture fait référence à un élevage de type traditionnel caractérisé par un fonctionnement irrégulier, une alimentation occasionnelle des poissons en sous-produits ou déchets agroalimentaires, un élevage mixte et une polyculture des espèces sur de grandes surfaces d'eau en général.

1.4. Traitement des données

Le traitement des données a été effectué par le logiciel Excel. Les données ont été présentées sous forme d'effectif et/ou de pourcentage. Le traitement cartographique a été réalisé à partir du logiciel QGIS 2.0.1.

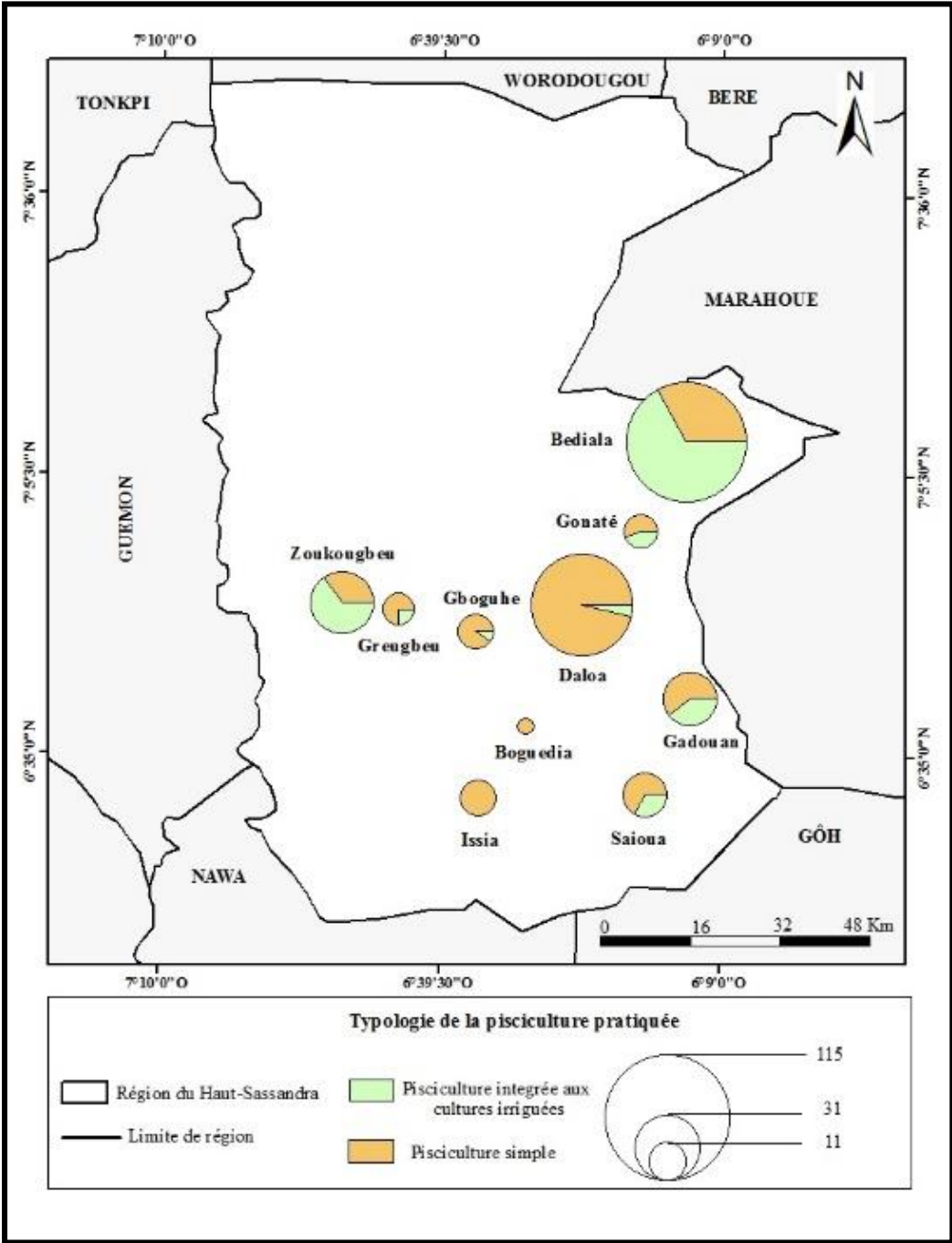
2. Résultats

2.1. Organisation des exploitations piscicoles dans la Région du Haut Sassandra

Au plan technique, le modèle des exploitations piscicoles dans la Région du Haut Sassandra repose sur un système extensif. Les structures d'élevage sont constituées de barrages avec des superficies d'au moins 0,33 hectare munis d'étangs de service. Les sols sont dégradés dans l'ensemble suite aux phénomènes naturels et culturels. Ils ont perdu un certain nombre de leurs qualités pédologiques, présentant ainsi un horizon gravillonnaire important avec de

nombreuses zones cuirassées généralement plus accentuées dans le département de Vavoua. On y distingue deux types de pisciculture à savoir la pisciculture simple et la pisciculture intégrée aux cultures irriguées. La pisciculture simple est le système piscicole qui domine la majorité des exploitations dans cette région, soit 62,30% du total des exploitations enquêtées. Quant à la pisciculture intégrée, elle est partiellement représentée et occupe 37,70% soit 115 sur 305 paysans-pisciculteurs de la région (figure 2).

Figure 2 : Localité et systèmes de production piscicole dans la région du Haut-Sassandra

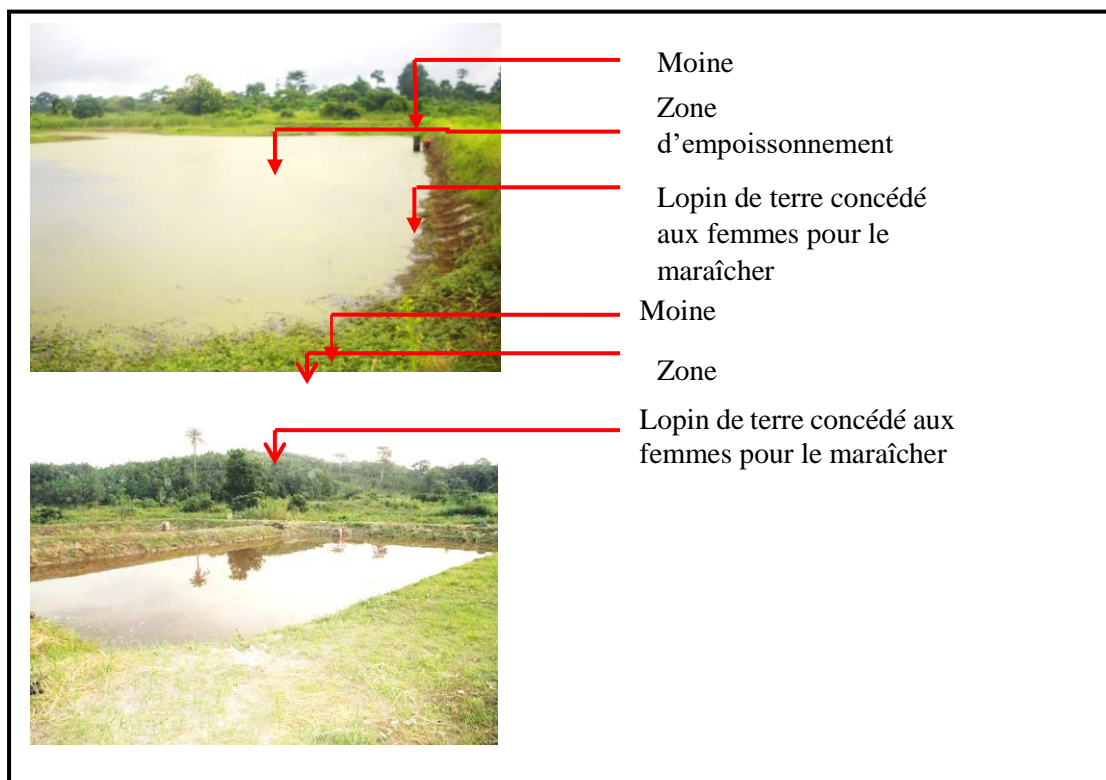


Source : O. KOUADIO, 2017 : 22

2.2. Caractéristiques des aménagements piscicoles : étangs et barrages piscicoles

L'espace de production est la composante principale de l'espace piscicole. Les infrastructures des exploitations piscicoles enquêtées se répartissent en deux grandes catégories que sont les infrastructures de production et de stockage (étangs et barrages piscicoles) munis de canaux d'alimentation et de moine (photographie 1). En moyenne, la superficie des barrages recensée oscille autour 0,70 ha contre 0,25 ha pour les étangs. L'on dénombre une moyenne de deux (2) étangs par exploitation contre (1) barrage dans les localités enquêtées. Ces infrastructures d'exploitation demeurent les mêmes en pisciculture simple comme en pisciculture intégrée. La différence se situe au niveau de la mise en valeur de l'exploitation. Les 516 étangs dénombrés dans cette région occupent 16,5% des surfaces aménagées en eau soit 48,49 ha contre 83,5% pour les 498 barrages soit 244,08 ha. La planche de photos 1 présente un exemple de barrage et étangs piscicoles rencontrés dans cette région.

Planche de photo 1 : barrage et étangs piscicoles dans la localité de Bediala dans la région du hautassandra



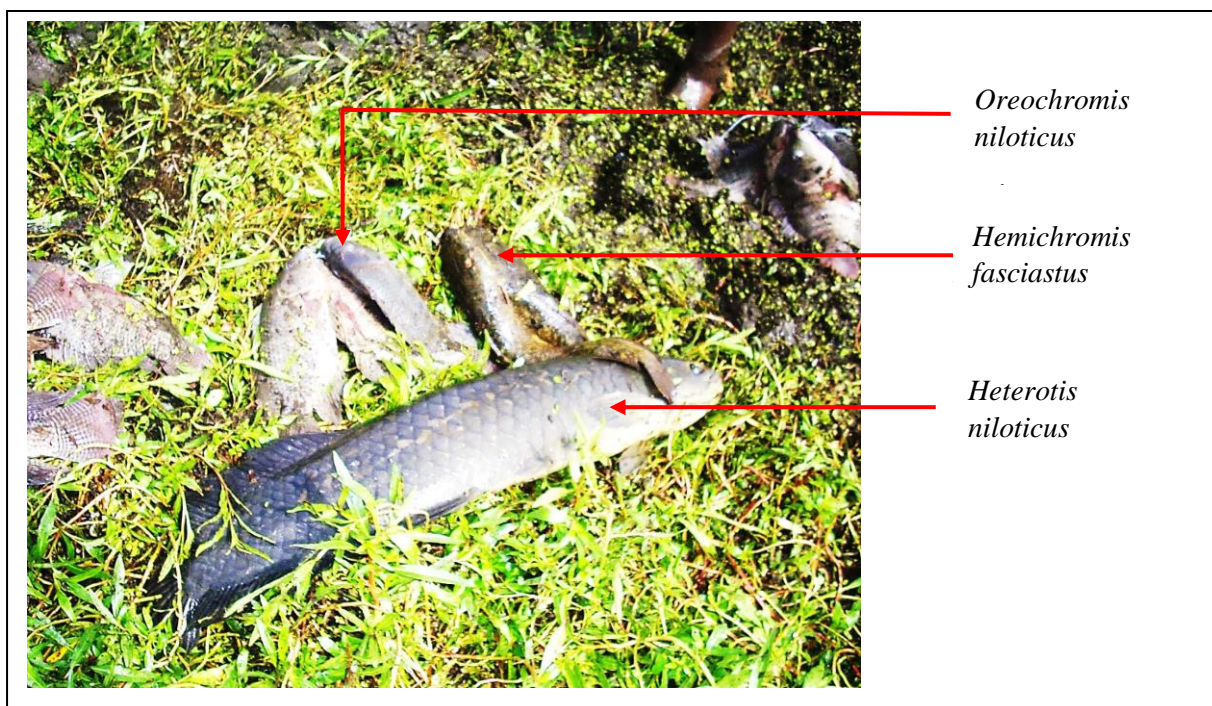
Source : Enquête personnelle, 2021

2.3. Espèces de poissons élevés en pisciculture simple et intégrée dans la région du Haut Sassandra

Les différentes espèces halieutiques produites en système piscicole dans la région du Haut Sassandra sont le tilapia *Oreochromis niloticus* (Linné, 1758 cité par Assi-kaudjhis, 2005 : 242), le Cichlidae *Hemichromis fasciatus* Peters 1857, le *Heterotis niloticus* (Cuvier, 1829 cité par J. Assi-kaudjhis, 2005 : 242) et le silure *Heterobranchus longifilis* Valenciennes, 1840. Le tilapia du Nil *Oreochromis niloticus* est l'espèce la plus importante élevée dans la région du Haut Sassandra.

Les pisciculteurs commencent l'empoissonnement de leurs exploitations avec *Hemichromis fasciatus* qui est une espèce prédatrice. Cette espèce détruit les larves de grenouilles et les œufs de poissons sauvages dans les structures d'élevage. Ensuite, quelques semaines plus tard, le Tilapia *Oreochromis niloticus* principale espèce élevée est ajouté dans les étangs suivi de *Heterotis niloticus* et du silure *Heterobranchus longifilis* afin de valoriser la productivité du bassin piscicole. En pisciculture simple comme intégrée, l'empoissonnement des structures d'élevage commence généralement à la fin du premier trimestre. La polyculture réalisée donne de meilleurs résultats de production que l'utilisation d'une seule espèce. En pisciculture intégrée au riz, les poissons permettent de réduire le nombre des insectes dans la rizière. Les poissons mangent non seulement les insectes, mais aussi les algues. La photographie 2 présente quelques espèces de poissons élevées dans cette région.

Photographie 2 : Espèces de poissons élevés en système piscicole à Luenoufla dans la région du Haut Sassandra

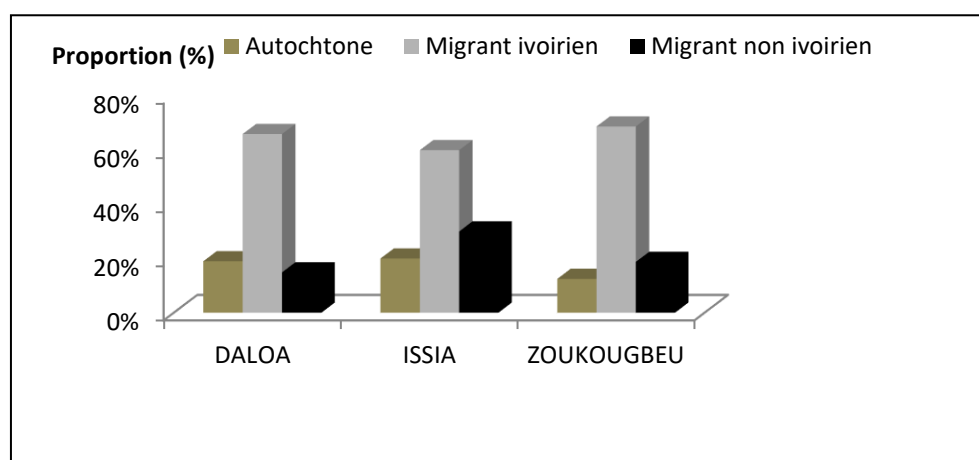


2.4. Activité dominée par les migrants ivoiriens

Les différentes activités piscicoles développées dans la région du Haut Sassandra sont partagées entre les populations autochtones, les migrants nationaux et les non nationaux qui sont généralement les ressortissants des pays limitrophes tels que le Burkina Faso et le Mali. La structure des exploitants piscicoles par nationalité dans la région du Haut Sassandra révèle une prédominance des migrants ivoiriens par rapport aux ressortissants des autres pays (migrants non ivoiriens).

Les migrants ivoiriens sont majoritaires avec 207 exploitants piscicoles enquêtés, soit 67,87% du total des pisciculteurs. Les autochtones représentent 18,03% contre 14,10% des migrants non ivoiriens. Les pisciculteurs migrants ivoiriens sont composés essentiellement de Sénoufo (58,3%), de Malinké (31,2%), de Baoulé (5,6%) et 4,9% composés d'autres groupes ethniques originaires de la Côte d'Ivoire. Les pisciculteurs non-ivoiriens composées de Burkinabé (49,3%), de Malien (31,4%) et 22,3% composés Ghanéens, Nigériens et de béninois et les autochtones composés de Bété, Gouro et Gwandéboua. Ils représentent 69,00% des pisciculteurs enquêtés dans le Département de Zoukougbeu, 66% dans le département de Daloa et 56% dans le département d'Issia. Les autochtones représentent 13% dans le département de Zoukougbeu, 19% dans le département de Daloa et 18% dans le Département d'Issia. Les allogènes représentent moins de 20% des pisciculteurs enquêtés dans les Départements de Zoukougbeu et Daloa contrairement au département d'Issia ou les allogènes représentent 24%. L'analyse de la figure 3, nous permet d'affirmer que, quel que soit le département étudié, les migrants ivoiriens sont les plus représentés.

Figure 3 : Répartition des pisciculteurs selon le statut migratoire par département



Source : Enquête personnelle 2020-2021

2.5. Profil des pisciculteurs selon le statut migratoire

L'analyse du tableau 1 révèle que la pisciculture dans la Région du Haut Sassandra est majoritairement dominée par des promoteurs migrants composés essentiellement d'hommes. Dans le détail, les migrants allochènes comptent 100% de pisciculteurs de sexe masculins (Homme), les allochtones 99,03% et les autochtones 96,36%. Les femmes, autochtones comme migrantes, sont très peu présente dans l'activité, soit 3,64% des autochtones et 0,97% des allochtones. L'âge de la majorité des pisciculteurs de la région est compris entre 40 et 60 ans (70,9 – 76,75%), quelle que soit l'origine du pisciculteur.

De même, quelle que soit l'origine des pisciculteurs, ils sont en majorité mariés (95 – 98%). L'occupation additionnelle dominante des pisciculteurs est l'agriculture. Ainsi 86,04% des allochènes, 71,57% des allochtones et 70,90% des autochtones sont des agriculteurs. Les allochtones comptent les proportions les plus élevées de pisciculteurs salariés (11,11%) et opérateurs économiques (11,11%). Les autochtones enregistrent seulement 5,45% de salarié et 7,27% d'opérateurs économiques tandis que les allochènes comptent aucun pisciculteur salarié et 9,31% de pisciculteurs opérateurs économiques. Les pisciculteurs sans emplois sont plus nombreux parmi les autochtones (16,40%), suivi des allochtones (5,80%) et des allochènes (4,65%). La majorité des pisciculteurs autochtones (38%) enregistre entre 5 et 10 années d'expérience en pisciculture tandis que, la majorité des pisciculteurs allochtones (54,58%) et allochènes (53,50%) enregistrent entre 10 et 15 années d'expérience en pisciculture. Les allochènes comptent 23,25% de pisciculteurs qui enregistrent plus de 15 ans d'expérience en pisciculture, suivi des allochtones 19,80% et des autochtones (10%).

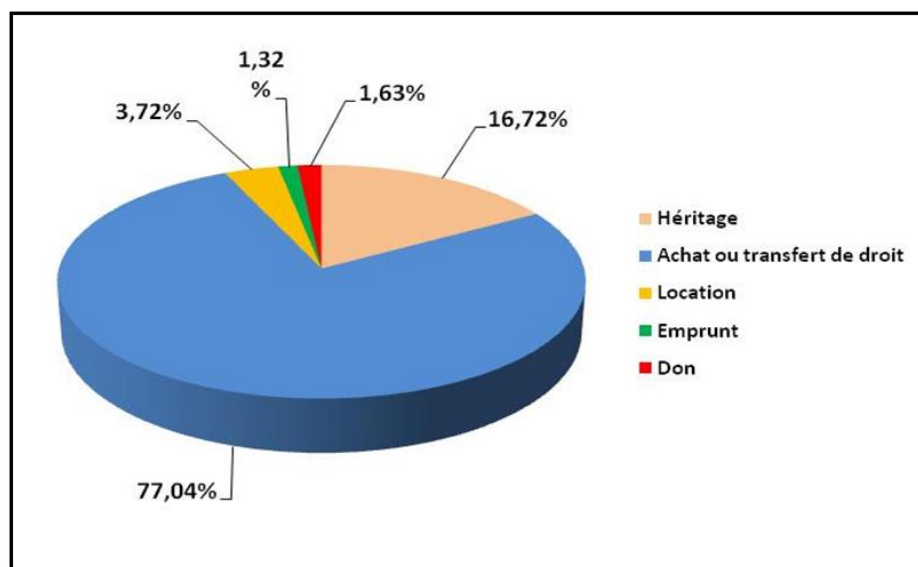
Tableau 1 : Profil socioprofessionnel des pisciculteurs dans la région du Haut Sassandra

Caractéristiques des pisciculteurs	Paramètres	Variables	Fréquence (%)		
			Autochtones	Migrants Ivoirien	Migrants non ivoiriens
Caractéristiques sociales des pisciculteurs	Sexe				
		Homme	96,36	99,03	100
		Femme	3,64	0,97	0
	Age				
		Moins de 40 ans	20,00	9,60	76,75
		40-60 ans	70,90	76,40	13,95
		Plus de 60 ans	9,10	14,00	14,10
	Situation matrimoniale				
		Célibataire	5,00	3,00	2,00
		Marié	95,00	96,00	98,00
	Veuf (ve)	0	1,00	0	
Caractéristiques liées à la pratique de la pisciculture	Occupation additionnelle				
		Agriculteurs	70,90	71,57	86,04
		Salarié	5,45	11,11	0
		Opérateurs économiques	7,27	11,11	9,31
		Sans emploi	16,40	5,80	4,65
	Années d'expérience dans la pisciculture				
		1-5 ans	21,81	10,14	9,3
		5-10 ans	38,00	15,48	13,95
		10-15 ans	30,19	54,58	53,50
		Plus de 15 ans	10,00	19,80	23,25

2.6. Mode d'accès des pisciculteurs à la terre dans la région du Haut Sassandra

L'analyse de la figure 4 fait ressortir des disparités dans la répartition des modes d'accès à la terre dans les localités de Bédiala, Gonaté, Daloa, Gadouan, Zoukougbeu, Greugbeu, Gboguhe, Boguedia, Saioua et Issia. L'achat ou transfert de droit est le principal mode d'accès au foncier dans les localités visitées avec 77,04% de la totalité des exploitants piscicoles, suivi par l'accès à la terre par héritage (16,72%) et par location (3,72%). Les accès à la terre par emprunt (1,32%) ou par don (1,63%) sont très peu représentés et inférieurs à 2%. À l'exception de la localité de Boguedia, l'achat ou transfert de droit est le principal mode d'accès au foncier dans les localités visitées. À Boguedia, l'accès à la terre se fait exclusivement par héritage. À Saioua (86,66%), Issia (80%), Bédiala (83,74%), Gadouan (78,26%), Gonaté (77,77%), Zoukougbeu (77,41%), Daloa (63,41%), Greugbé (62,5%) et Gboguhé (60%), l'accès à la terre par héritage représente le second mode d'acquisition de la terre tandis qu'à Daloa (26,82%) et Issia (20,00%), c'est la location qui représente le second mode d'acquisition. L'accès à la terre par don est pratiqué uniquement dans les localités de Gboguhé (20,00%), Gadouan (4,34%) et Daloa (1,21%).

Figure 4 : Mode d'accès à la terre dans la région du Haut Sassandra



Source : Enquête personnelle, 2021

2.7. Mode d'accès à la terre selon le statut migratoire des pisciculteurs dans la région du Haut Sassandra

L'accès aux bas-fonds pour la pisciculture se fait par héritage, par achat ou transfert de droit, par location, par emprunt et par don (tableau 2). La spécificité de ces différents modes

d'accès réside dans le statut migrants (allochtones et allogènes) ou autochtones des acteurs en jeu. Ainsi, plus de ¾ des autochtones, soit 92,73% ont accès au foncier par droit de succession ou héritage, 5,45% y ont accès par don, et 1,82% par emprunt. Les exploitants migrants (allochtones et allogènes) disposent des bas-fonds essentiellement par achat ou transfert de droit (94,00%). L'acquisition par location (4,00%), emprunt (1,2%) et don (0,98%) sont très peu représentés chez les migrants. Aucun migrant n'a eu accès au foncier par le droit d'héritage.

Tableau 2 : Mode d'accès au foncier selon le statut migratoire

Statut migratoire	Paramètres	Mode d'accès à la terre					Total
		Héritage	Achat ou transfert de droit	Location	Emprunt	Don	
Autochtones	Effectif	51	0	0	1	3	55
	Fréquence	92,73%	0%	0%	1,82%	5,45%	100%
Migrants (ivoiriens non ivoiriens)	Effectif	0	235	10	3	2	250
	Fréquence	0%	94%	4%	1,2%	0,98%	100%

Source : Enquête personnelle 2020-2021

3. Discussion

La concentration des pisciculteurs et la diversité des localités impliquées dans la pisciculture dans la Région du Haut Sassandra traduit l'intérêt de cette spéculation dans le développement de cette région. En effet, J. Lazard (1977 : 12) affirme que « la pisciculture demeure pour cette région un outil de production et de développement sur laquelle se fonde les meilleurs espoirs ». En effet, la pratique de la pisciculture en plus de constituer un facteur de raffermissement des liens sociaux, permet d'améliorer les revenus des paysans, de créer des emplois et de fournir un supplément protéinique aux ménages ruraux (I. Hanquiez et M. Oswald, 2009 : 10).

Toutefois, le mode d'exploitation piscicole basé sur le système extensif en étangs et en barrage sur des superficies exploitées inférieures à un hectare de cette région a déjà été rapporté

par R. Koumi *et al.* (2017a : 4). Cette pratique traduit une volonté de réduire les coûts de production de poisson élevés en augmentant la contribution des ressources naturelles à l'alimentation des poissons, la polyculture et l'association de la pisciculture aux cultures vivrières. L'utilisation exclusive des étangs et des barrages sur les exploitations piscicoles s'explique par le fait qu'ils servent de lieux d'alevinage. De même, par le fait que le pisciculteur n'est pas contraint d'apporter une alimentation supplémentaire aux poissons. Dans ces structures en terre, ceux-ci ont la possibilité de se nourrir de phytoplancton et de zooplancton. Toute chose qui représente un avantage économique aux pisciculteurs, leur permettant ainsi de disposer de plusieurs barrages piscicoles et de mener d'autres activités que la pisciculture. Ces pratiques justifient la forte proportion de pisciculture intégrée (37,70%) rapportée dans cette étude.

Par ailleurs, la forte pratique du système extensif a été rapportée par T. Hecht (2007 : 66) comme cause de faible rendement et de faible productivité piscicole. Cette observation a été confirmée par R. Koumi *et al.* (2017b : 4) qui rapporte une faible contribution de la région du Haut Sassandra malgré sa forte concentration en pisciculteurs. Ainsi, les techniques aquacoles devraient être améliorées dans cette région pour améliorer la production piscicole.

Les espèces piscicoles élevées dans cette région sont les mêmes espèces généralement retrouvées sur les fermes piscicoles ivoiriennes (R. Koumi *et al.*, 2017a : 4). En effet, ces auteurs relatent également l'élevage de *Oreochromis niloticus*, de l'heterotis *Heterotis niloticus* et du silure *Heterobranchus longifilis* Valenciennes, 1840 dans cette région avec une prédominance des élevages de *O. niloticus* et de *Heterotis niloticus*. Selon M. Oswald *et al.* (2003 : 25), la polyculture de *O. niloticus* avec *Heterotis niloticus* est devenue systématique en Côte d'Ivoire dès les années 80 dans les régions du Haut Sassandra, du Gôh, de la Nawa et de la Marahoué, faisant de cette espèce en l'an 2000 le troisième poisson d'importance produit en Côte d'Ivoire.

L'élevage en mode extensif exclusif de *Oreochromis niloticus* dans la région du Haut Sassandra est dû au fait que ce poisson est peu exigeant pour sa nourriture, sa croissance est rapide et il s'adapte facilement aux écosystèmes variés (A. Adjanke, 2011 : 23). De plus, sa chair est savoureuse et il est beaucoup apprécié par les populations locales (A. Adjanke, 2011 : 24). Il en est de même pour *Heterotis niloticus* qui valorise bien les fonds de vase et la nourriture naturelle des étangs. Cette espèce, présente une grande taille marchande et en terme économique, l'association de *Heterotis niloticus* à *Oreochromis niloticus* correspondrait à une utilisation intensive de la surface exploitée (M. Oswald *et al.*, 2003 : 15 ; M. Monentcham, 2009 : 30). Toutefois dans cette pratique de l'élevage extensif, le Cichlidae *Hemichromis*

fasciatus et le silure *Heterobranchus longifilis* sont utilisés comme prédateurs pour contrôler la reproduction spontanée de *Oreochromis niloticus* dans les étangs et les barrages (A. Adjanke, 2011 : 23). Ainsi la polyculture réalisée par ces pisciculteurs leur permet d'accroître le revenu final sans augmenter l'investissement initial ou l'apport d'intrants. Elle constitue une stratégie de réduction des risques par la combinaison de différentes espèces à forte valeurs commerciales.

L'intérêt des autochtones (Bété, Gouro et Gwandéboua) pour les bas-fonds est récent, ce que témoigne la proportion faible de 10% des pisciculteurs autochtones ayant une expérience dans la pratique de la pisciculture supérieur à 15 ans contre 19,80% chez les migrants ivoiriens et 23,25% chez les migrants non ivoiriens. En effet, les peuples autochtones considéraient les bas-fonds, lieu privilégié de pratique de la pisciculture comme des milieux nuisibles. Ce qui explique leur faible taux (18,26%) parmi les pisciculteurs. Ces bas-fonds étaient donc concédés aux migrants (allochtones et allogènes) qui y trouvaient une opportunité de disposer du foncier et de s'insérer dans le tissu économique rural (J. Assi-Kaudjhis, 2011b : 10). Les pisciculteurs migrants allochtones (67,86%) et allogènes (14,10%) ont su dépasser leurs diverses origines pour développer ensemble l'activité piscicole.

Les raisons qui expliquent cette forte représentation des allochtones dans la pisciculture sont diverses. En effet, ils ont été les premiers à s'engager dans l'innovation piscicole pour diversifier leur exploitation, afin de faire face aux incertitudes liées aux cultures de rentes (J. Assi-Kaudjhis, 2011b : 10). De plus, les nombreux migrants, qui ont afflué vers les années 1950 dans cette région pour pratiquer la culture de café-cacao ont adhéré massivement aux projets piscicoles développés dans le centre ouest initié vers les années 1970 (M. Oswald, 1997 : 15). Ces projets avaient pour objectif initial de faire de la pisciculture une diversification complémentaire des économies de plantation (M. Oswald, 1997 : 16). Ce taux est plus représentatif à Bédiala (68,32%), ce qui pourrait s'expliquer par leur adhésion totale au projet piscicole en 1992 (J. Assi-Kaudjhis, 2011b : 10). Grâce au partage d'expérience, ces derniers ont développé progressivement des systèmes piscicoles intégrant la pisciculture aux cultures irriguées (O. Kouadio, 2017 : 20).

Dans ce contexte, la pisciculture est une activité de groupe associant plusieurs pisciculteurs de conditions socio-économiques homogènes. Les pisciculteurs s'assistent dans la mise en place des parcelles piscicoles et pendant tout le processus de production et commercialisation (N. Halftermeyer, 2009 : 22). Cette perception est soutenue par J. Assi-Kaudjhis (2011b : 10). Il affirme que la mise en place des groupes d'entraide a joué un important rôle dans la diffusion et le dynamisme des activités piscicoles au-delà des origines

dans le centre-ouest ivoirien. Toutefois, l'adhésion massive des planteurs autochtones, allochtones et allogènes à la pisciculture dans cette région explique la forte proportion d'agriculteurs (70 – 86%) parmi les pisciculteurs quel que soit le statut migratoire. Selon R. Koumi *et al.* (2017a : 13), la prédominance d'agriculteurs âgés parmi les pisciculteurs est propice à la pratique des systèmes extensifs et à la non professionnalisation de la pisciculture. Aussi, le profil socio-économique des pisciculteurs dans cette région confirme-t-il, ce jour, la non professionnalisation de la pisciculture dans cette région.

La faible proportion de femmes parmi les pisciculteurs pourrait s'expliquer par des habitudes culturelles africaines. En effet, la société la relègue aux activités du ménage et lui accorde peu de droit sur les propriétés foncières (J. Assi-Kaudjhis, 2011b : 25). Selon FAO (2012 : 8) les femmes subissent des contraintes sociétales parmi lesquelles l'accès à la terre, à l'eau, aux moyens de gestion (alphabétisation), au capital (crédit) et les droits d'entreprendre, de disposer de ses revenus et d'investir. Cette forte proportion des hommes parmi les producteurs est révélatrice de l'appropriation de la pisciculture par les hommes migrants. Cependant, le type de pisciculture pratiquée à l'échelle de la région, permet une participation en aval des femmes auprès des hommes au niveau de la pisciculture intégrée que de la pisciculture simple.

En ce qui concerne le mode d'accès des pisciculteurs à la terre dans la région du Haut Sassandra, la prédominance des modes d'accès par achat ou par transfert de droits, et par location des migrants (allochtones et allogènes) serait due à la loi sur le domaine foncier rural ivoirien promulguée en décembre 1998, qui réserve la propriété aux ivoiriens autochtones (J.-P. Chauveau, 2000 : 14). Ce qui explique l'accès des autochtones à la terre par succession ou héritage (92,73%), ou par don (5,45%).

Toutefois, la forte proportion de pisciculteurs allochtones parmi les pisciculteurs démontre la main-mise sur la mise en valeur des bas-fonds des migrants pour qui les activités rizicoles et le maraîchage tiennent une place de choix, malgré l'intérêt que la population locale accorde à cet espace (J. Assi-Kaudjhis, 2011b : 13). En effet, la conquête des bas-fonds a suscité de profondes mutations dans les pratiques foncières, car ces bas-fonds sont au centre des initiatives paysannes d'extension des terres agricoles. L'intérêt récent marqué pour les bas-fonds en Côte d'Ivoire a induit un durcissement de leur accès (J. Assi-Kaudjhis 2011b : 15). Il est en effet répandu qu'à ce jour la cession des parcelles forestières aux migrants ne leur octroie pas les droits d'usage exclusifs sur les bas-fonds. Alors que la mobilisation du capital foncier est un facteur déterminant dans la production en pisciculture (J. Assi-Kaudjhis, 2011b : 12). La

vente ou transfert de droit des terres constitue une pratique régulière dans le paysage agricole du Haut Sassandra et jusqu'à présent, ces opérations sont l'apanage des chefs coutumiers. Cependant, il existe des nuances à l'échelle de sous-préfectures relatées par les résultats de notre étude.

Conclusion

La pisciculture dans la région du Haut Sassandra est caractérisée par l'élevage extensif d'*Oreochromis niloticus* et de *Heterotis niloticus* en étangs et en barrage. Cette activité est dominée par les migrants nationaux qui accèdent à la terre et aux bas-fonds majoritairement par achat ou transfert de droit et par location. La pisciculture dans cette région contribue de cette façon à la recomposition spatiale et socio-économique en constituant une source de revenus aux autochtones qui vendent ou louent leur terre et une activité d'insertion et de génération de revenus pour les migrants nationaux (ivoiriens) et Africains (migrants non ivoiriens). Ce modèle de valorisation des bas-fonds par la pisciculture, certes, ne contribue pas à une production piscicole massive pour soutenir la production nationale. Mais, elle contribue fortement à la sécurité alimentaire locale, à l'insertion des migrants, à la cohésion sociale, à l'augmentation des revenus des ménages et à la survie de l'économie agricole de cette région.

Références bibliographiques

ADJANKE Amakoé, 2011, « Production d'alevins et gestion de ferme piscicole », *CTOP Togo*, Manuel de formation alevins et gestion de ferme piscicole (16 au 18 Février 2011 à Lomé), 37 p.

ASSI-KAUDJHIS Joseph, 2011a, « Fonctions et contraintes de l'aquaculture en Afrique de l'Ouest », *Le journal des sciences sociales*, p. 77-81.

ASSI-KAUDJHIS Joseph, 2011b, « Reconversion des bas-fonds et mutations agro-économiques et sociales en milieu forestier ivoirien », *Annales de l'Université de Lomé Séries lettres et Sciences Humaines*, tome 31, N°1, p. 111-124.

ASSI-KAUDJHIS Joseph, 2008, « Crise agricole et reconversion des bas-fonds par la rizipisciculture dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire : Enjeux de l'implication des femmes », *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement (GEOTROPE)*, p. 20-35.

ASSI-KAUDJHIS Joseph, 2005, Étude géographique de l'aquaculture en Afrique subsaharienne : Exemple de la Côte d'Ivoire, Thèse de doctorat, non publiée, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.

BEAUCHEMIN Chris, 2002, « Des villes aux villages : l'essor de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire », *Annales de géographie*, N°624, p. 157-179.

CHAUVEAU Jean-Pierre, 2000, « Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire. Les enjeux silencieux d'un coup d'Etat », *Politique Africaine*, N°78, p. 94-125.

- EKOU Nuama, 2006, « Mesure de l'efficacité technique des agricultrices de cultures vivrières en Côte d'Ivoire », *Economie rurale*, N°296, p. 40-53.
- FAO, 2017, « Fisheries and Aquaculture Information and Statistics Service », Rome, Italie, <http://www.fao.org/figis/servlet/SQServlet?ds=Aquaculture&k1=COUNTRY&k1v=1&k1s=107&outtype=html> (consulté le 30 novembre 2021).
- FAO, 2012, « He state of world fisheries and aquaculture », Rome, Italie, [http://www.fao.org/fishery//country section/naso Côte d'Ivoire](http://www.fao.org/fishery//country%20section/naso%20Côte%20d'Ivoire) (consulté le 06 Juillet 2021).
- FAO, 2008, « Vue général du secteur national d'aquaculture Côte d'Ivoire », Division de Pêches et Aquaculture, https://firms.fao.org/fi/website/FIRetrieveAction.do?dom=countrysector&xml=naso_cotedivoire.xml&lang=fr, (consulté le 6 novembre 2023).
- HANQUIEZ Isabelle, OSWALD Marc, 2009, « Développer la pisciculture en Afrique tropicale humide pour renforcer la sécurité alimentaire », http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf_GDS46-47_Elevages.pdf (consulté le 10 Juillet 2021).
- HECHT Thomas, 2007, « Review of feeds and fertilizers for sustainable aquaculture development in sub-Saharan Africa », dans : M.R. HASAN, T. HECHT, S.S. DE SILVA, A.G.J. TACON (dir.), *Study and analysis of feeds and fertilizers for sustainable aquaculture development*, *FAO Fisheries Technical Paper*, N° 497, Rome, Italie, p.77-109.
- HISHAMUNDA Nathanael, CAI Junning, LEUNG PingSun, 2011, « Aquaculture commerciale et croissance économique, réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire : cadre d'évaluation », *FAO document technique sur les pêches et l'aquaculture*, Rome, Italie, N° 512.
- INS, 2012, *Annuaire des statistiques démographiques et sociales*, Institut National de la statistique Société d'État, Edition N°7 (2007-2010).
- JICA, 2016, *Rapport d'étude d'état des lieux de la pisciculture en Côte d'Ivoire*. Projet de Relance de la production piscicole continentale en République de Côte d'Ivoire, *MIRAH*.
- KOUADIO Olivier, 2017, « Développement des Agro-systèmes intégrés à la pisciculture dans la Région du Haut Sassandra (Côte d'Ivoire) », *Revue ivoirienne de géographie des savanes*, N°2, p. 158-171.
- KOUMI R. et al., 2017a, « État des connaissances sur la pisciculture en Côte d'Ivoire », *Agronomie africaine*, vol. 29, N°3, p. 227-244.
- KOUMI R. et al., 2017b, « Côte d'Ivoire aquaculture Systems perception : Characteristics and influence on national fish production », *International journal of fisheries and aquaculture*, vol. 9, N° 11, p. 108-118.
- LAZARD Jérôme, 1977, *Etude des ressources disponibles pour le développement de la production piscicole continentale et lagunaire (Côte d'Ivoire)*, CTFT Nogent-sur-Marne, Paris, 203 p.
- LAZARD Jérôme, 2009, « La pisciculture des tilapias », *Cahiers agricultures*, vol. 18, p. 174-182.
- MIPARH, 2014, *Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutique*, Rapport d'activité 2013.
- MIPARH, 2014, *Plan stratégique de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture 2014-2020*.

MONENTCHAM Monentcham, 2009, Alimentation et nutrition des juvéniles de *Heterotis niloticus* (Arapaimidae, teleostei), premières estimations des besoins nutritionnels et valorisation des sous-produits végétaux, Thèse de Doctorat, biologie des organismes, Facultés Universitaires Notre-Dame de la paix, Namur, Belgique.

NEW Michael, 1987, *Feed and feeding of fish and shrimp*, Rome, Italie, FAO, ADCP/REP.

OSWALD Marc et al., 2003, « Techniques de pisciculture : gestion technico économique des étangs », Gret-MEA (ed), *Mémento de l'Agronomie CIRAD*.

OSWALD Marc, 1997, Recomposition d'une société aux travers de plusieurs crises : La société rurale Bété (Côte d'Ivoire), Thèse de Doctorat, non publiée, INA Paris-Grignon, 290 p.

RSH.CI, 2018, Région du Haut-Sassandra, Le peuplement et la population, <http://www.rhs.ci/peuplement.php> (consulté le 10/01/2021).